

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD
Séance du 3 Novembre 2025

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Lundi 3 Novembre 2025, en salle PASA.

Présent (e)s : Monsieur Alain DEIBER, Président du Conseil de la Vie Sociale
Madame Nadine ROLLIN, Vice-Présidente
Madame Christiane ANCEL, représentant des résidents
Madame Annie VILLEMINOT, représentant les résidents
Madame Martine HENRY, représentant des usagers
Monsieur Patrick CONTASSOT, représentant des usagers
Monsieur Théo BANZET, Qualiticien

Assistait à titre consultatif : Monsieur Vincent ANDROUET, Directeur par intérim
Madame le Docteur Isabelle MASSON, médecin coordonnateur
Madame Laëtitia GEORGES, Cadre de Santé
Madame Delphine CUNY, Animatrice
Monsieur Théo BANZET, Qualiticien

Personnes excusées : Madame Amandine LAURENT, représentant le personnel

Secrétaire de séance : Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

Monsieur DEIBER ouvre la séance à 14h30

I – Approbation du compte rendu de la séance du 30 Juin 2025 :

Aucune remarque concernant le compte rendu de la séance du 30 Juin 2025, celui-ci est validé par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

Le Conseil de la Vie Sociale approuve le compte rendu de la séance précédente

II – Activité de l'EHPAD :

Le taux d'occupation de l'EHPAD est en progression. Il est de 89,27 % au 30 Septembre 2025 contre 84,18 % au 31 Mai 2025. À ce jour, 70 lits sur les 71 sont occupés.

Monsieur ANDROUËT précise que le service EHPAD a retrouvé un fonctionnement normal et que la projection d'activité pour 2026 prévoit un taux de remplissage supérieur à 95 %.

En réponse à la question de Monsieur DEIBER concernant la complétude de l'équipe soignante, Madame GEORGES confirme que le personnel soignant de l'EHPAD est actuellement au complet.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

III – Mise à disposition du journal :

Un abonnement au journal a été mis en place, et celui-ci est désormais mis à disposition des résidents. Madame ROLLIN signale que, régulièrement en fin de journée, le journal disparaît. Monsieur ANDROUËT propose donc l'achat d'une barre de lecture afin de faciliter la consultation du journal sur place et d'éviter sa disparition.

Monsieur CONTASSOT demande s'il s'agit d'un journal interne. Madame CUNY lui répond qu'il s'agit de Vosges Matin, mais qu'un journal interne est diffusé chaque semaine et qu'il est également publié sur la page Facebook de l'établissement.

Madame HENRY profite pour dire que la page Facebook est bien alimentée et que les photos publiées sont très agréables à regarder.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

IV – Organisation des douches :

La périodicité des douches ne s'est pas améliorée malgré les actions mises en place par Madame GEORGES. Madame ROLLIN affirme ne pas avoir eu de douche depuis un mois.

Le Docteur MASSON s'interroge sur la possibilité de considérer une séance de balnéothérapie comme équivalente à une douche, et rappelle qu'il existe également des refus de soins de la part de certains résidents.

Monsieur ANDROUËT souhaite qu'un travail d'organisation et de formalisation soit engagé par la cadre et le qualiticien, dès maintenant, afin que l'accès aux douches des résidents puisse être augmenté et fiabilisé. (Planification de douches sur une liste officielle de résidents). Monsieur ANDROUËT propose son soutien en cas de difficultés à faire respecter l'organisation qui aura été décidée par le personnel.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

V – Commission de menus :

Madame GEORGES informe que la commission de menus a eu lieu le 15 Octobre 2025 en présence de la cadre supérieure de santé, la diététicienne, le responsable des cuisines, Madame ROLLIN en qualité de représentante des résidents ainsi qu'un membre du personnel de l'EHPAD.

Monsieur DEIBER ainsi que Madame HENRY et Monsieur CONTASSOT regrettent de ne pas y avoir été conviés comme cela avait été convenu lors du précédent CVS. Madame GEORGES s'engage à transmettre une copie du compte rendu au président et aux représentants des usagers.

Madame le Docteur MASSON souligne l'importance de ces réunions afin de mieux informer les résidents sur leur régime alimentaire et favoriser leur compréhension des choix nutritionnels effectués.

Lors de la réunion, le responsable des cuisines a expliqué son cahier des charges ainsi que les consignes d'hygiène à respecter conformément aux normes HACCP, pour la mise en place des menus.

Les représentants des usagers souhaitent savoir si la diététicienne a déjà pris un repas avec les résidents, et si elle va rencontrer les résidents nouvellement arrivés. Il est également rappelé qu'un cahier de transmission est mis en place en salle de soins, permettant aux agents d'y noter les remarques et observations relatives aux repas.

Monsieur ANDROUËT souhaite qu'il soit fait appel à Madame SAVOY pour transmettre les convocations de la prochaine commission de menus, laquelle sera fixée un mercredi à la mi-janvier. Ceci permettra de ne pas manquer d'inviter les RU ainsi que Monsieur DEIBER.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

VI : véhicule :

Une convention avec la Maison d'Accueil Spécialisée « Les Charmilles » de Thaon les Vosges a été mise en place pour la mise à disposition d'un véhicule adapté pour les sorties des résidents.

Monsieur DEIBER souhaite savoir si de ce fait l'établissement pourra tout de même acquérir un véhicule dans le futur. Monsieur ANDROUËT informe que l'établissement doit rester en veille quant aux appels à projet qui pourraient permettre d'obtenir un subventionnement pour l'achat d'un nouveau véhicule.

Par ailleurs, Monsieur ANDROUËT informe les membres du CVS qu'un dossier de candidature dans le cadre de la réduction de la sinistralité du travail en EHPAD a été déposé dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des agents. Si l'établissement en est lauréat, il pourra ainsi faire l'acquisition de différents équipements pour réduire les risques de TMS.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

VII – Synthèse et présentation des activités et animation :

Madame CUNY explique toutes les activités et coopérations mises en place avec le centre de loisirs Zébulons de Nomexy, l'école primaire de Châtel sur Moselle, la Maison de Retraite Le Cèdre Bleu de Thaon les Vosges, ainsi qu'avec les résidents du FAS FAM de l'établissement.

Madame CUNY fait un retour sur la Semaine Bleue qui s'est très bien passée : les spectacles ont été offerts par les Blouses Roses et l'association La Rivière.

Animations des semaines à venir :

- Beaujolais nouveau le 21 novembre en UVp pour laquelle les résidents de l'EHPAD descendant
- Le marché de Noël aura lieu le 4 Décembre 2025, (chaque service est invité), suivi d'un gouter en salle à manger de l'EHPAD. Les décorations de Noël sont faites par les résidents et par le PASA.
- Galette des rois le mardi 13 Janvier 2026 avec invitation de tous nos bénévoles.

Projet en réflexion pour 2026 : partenariat avec la garderie de Châtel-sur-Moselle, partenariat avec le Club de pétanque de Nomexy, ergo-vélo financé par l'association la Rivière, conférence à l'université de la culture permanente.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

VIII – Fleurissement des bacs à fleurs de l'entrée de l'établissement :

Monsieur ANDROUËT est favorable à ce qu'un partenariat soit mis en place avec l'IME de Châtel qui prépareraient les plans.

En ce qui concerne la décoration du hall d'accueil, ce projet sera vu avec les résidents du PASA.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

IX – Fiches de communication :

Monsieur BANZET explique que les fiches de communication ne sont pas forcément des plaintes ou des réclamations.

À ce jour 12 fiches de communication ont été réceptionnées depuis le début de l'année.

Dès réception d'une fiche de communication, le qualiticien transmet la fiche à la cadre et à la direction. Un courrier de prise en compte / ou un courrier de réponse est fait à la famille dans les 48 heures.

Traitement des fiches de communication reçues :

Pour la fiche 4 : un nouveau téléviseur a été acheté pour l'UVP

Pour la fiche 7 : relative à la disparition d'argent : Une communication auprès des équipes a été opérée par la cadre en réunion de service.

Pour la fiche 15 : problème de chauffage en EHPAD : la température de confort est fixée à 23 degrés, un relevé de températures a été réalisée, l'intervention de la société DALKIA a été sollicitée. Monsieur ANDROUËT explique que la nuit, un abaissement de température à 18 degrés est en vigueur dans les locaux communs et ce pour des raisons budgétaires. Dans ces espaces, les agents de nuit ne sont pas censés rester. Un achat de vestes polaires est envisagé pour les agents.

Pour la fiche 17 : accompagnement d'une résidente au repas : réponse positive et action mise en place immédiatement.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

X – Retour sur la journée de la bientraitance :

Le qualiticien fait un retour très positif sur la journée de la sécurité des patients qui s'est déroulée le 24 Septembre 2025 de 10h00 à 17h00.

Cette journée a été portée par les représentants des usagers, la référente bientraitance de l'établissement et le qualiticien et avait pour but de dialoguer autour de la sécurité et de la bientraitance, d'informer et de recueillir la parole des patients, résidents, familles et professionnels.

Malgré un manque d'informations en amont (induit par le délai restreint sous lequel la manifestation a été organisée), la journée a connu un bon taux de participation, et de nombreux visiteurs ont répondu au questionnaire proposé.

En ce qui concerne les supports : l'arbre à post it a été créé par les résidents du FAS FAM et la boîte à mots doux par le PASA.

Observations et axes d'amélioration : renforcer la visibilité des supports (affichage permanent et en version FALC pour publics fragiles), affichage de la charte de la bientraitance et des dispositifs de signalement face à une situation de maltraitance.

Madame GEORGES propose de nommer des référents bientraitance dans son service par catégories de personnel : infirmière, aides-soignants, ash. Monsieur ANDROUËT est favorable à cette idée mais souhaite qu'elle puisse être intégrée à une démarche globale de bientraitance. Une politique de bientraitance doit en effet être formalisée sur l'ensemble de l'établissement.

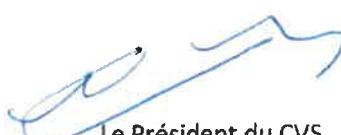
Monsieur ANDROUËT informe les membres que les résultats d'évaluation de l'EHPAD, réalisée par ACTION INFORMATION RECHERCHE, en date du 29.11.2023 sont publiés sur le site de l'HAS et sont également affichés dans le service. L'établissement a obtenu la note de C avec 8 critères impératifs à revoir sur 18.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations

XI – Date du prochain conseil de la vie sociale :

Le prochain CVS est fixé au Lundi 9 Mars 2026.

Le Président lève la séance à 16h00.



Le Président du CVS,

Alain DEIBER